

Politique du patrimoine Étude publique du Bilan 2005-2010

Montréal, le 24 novembre 2010 – La commission permanente du conseil municipal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif procède à l'étude publique du bilan 2005-2010 de la mise en œuvre de la *Politique du patrimoine* de la Ville de Montréal. Les citoyens et les organismes sont invités à prendre part à l'assemblée publique qui aura lieu le 2 décembre 2010 à 19 h à l'hôtel de ville de Montréal.

Adoptée en mai 2005, la *Politique du patrimoine* a pour but d'organiser et d'orienter l'action de la Ville et de ses partenaires, pour encourager le développement d'une vision collective et d'une responsabilité partagée du patrimoine montréalais. La présentation de ce bilan quinquennal sera l'occasion de dresser un portrait d'ensemble de l'évolution de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine montréalais et d'esquisser les grandes lignes d'un plan d'action pour les prochaines années.

La commission souhaite entendre les points de vue des acteurs concernés et des citoyens intéressés par le sujet. Après analyse, la commission adoptera ses recommandations lors d'une assemblée publique dont la date sera annoncée ultérieurement.

Documentation

Le bilan 2005-2010 de la *Politique du patrimoine* peut être consulté dans les bureaux Accès Montréal et les bureaux d'arrondissement, de même qu'à la Direction du greffe, salle R-134 à l'hôtel de ville de Montréal. Le document est aussi accessible sur le site Internet des commissions : www.ville.montreal.qc.ca/commissions

Inscription

Les personnes qui désirent intervenir à la période de questions sont invitées à s'inscrire sur place dans les 30 minutes qui précèdent l'assemblée ou en communiquant avec la Direction du greffe, par téléphone au 514 872-3770 ou par courriel à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca.

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La commission du conseil municipal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif est présidée par M. Bernard Blanchet, conseiller à l'arrondissement de Lachine. Mme Elsie Lefebvre, conseillère de ville, arrondissement Ahuntsic-Cartierville, en est la vice-présidente. Les autres membres de la commission sont : Mme Ann Guy, conseillère d'arrondissement, Verdun; Mme Marie Potvin, conseillère d'arrondissement, Outremont; M. François Robillard, conseiller de ville, arrondissement Ville-Marie; M. André Savard, conseiller d'arrondissement, Verdun; Mme Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement, Le Sud-Ouest; M. Robert L. Zambito, conseiller d'arrondissement, Saint-Léonard.